Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 22 avril 2020

1473 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 1473 cas de coronavirus dans le pays dont 633 ont été guéris et 24 patients sont décédés.

L'Inde envoie une aide médicale à l'Arménie/ La presse rend compte du tweet du Ministre des Affaires étrangère de l'Inde, Subrahmanyam Jaishankar, sur sa conversation téléphonique avec son homologue arménien. Jaishankar a noté que l'aide médicale envoyée par l'Inde devrait arriver bientôt en Arménie.

Vidéoconférence des Ministres des Affaires étrangères de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan/ La presse rend compte de la vidéoconférence du 21 avril entre les Ministres des Affaires étrangères de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan avec la médiation et la participation des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE et du représentant personnel du président en exercice de l'OSCE. Selon le communiqué officiel, lors de la vidéoconférence il a été reconnu qu'en raison de la situation extraordinaire résultant de la pandémie du COVID-19, la mise en œuvre des mesures humanitaires précédemment convenues, les réunions ministérielles en face à face et les visites des coprésidents dans la région convenues à Genève ont été reportées. Néanmoins, d'après le communiqué, les travaux nécessaires à la préparation de ces activités se poursuivent.

Déclaration de Lavrov sur le plan de règlement par étapes du conflit du Karabakh/ La presse rend compte de la déclaration du Ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, au sujet du conflit du Karabakh qui a suscité de vives réactions en Arménie. Lavrov a déclaré que l'Arménie et l'Azerbaïdjan discutaient activement d'un plan de paix qu'il a présenté aux Ministres des Affaires étrangères lors d'une réunion trilatérale tenue à Moscou il y a un an. Lavrov a mentionné les principes de Madrid et le document de Kazan. Selon Lavrov, le plan en question prévoit un règlement par étapes qui commencerait par le retrait des forces arméniennes de plusieurs districts autour du Karabakh. Le Ministre arménien a implicitement nié ces propos lors d'une conférence de presse tenue à Erevan peu après. Il a insisté sur le fait qu'à partir de 2018, les discussions avaient été limitées « *à des éléments séparés sur la discussion et l'évaluation des approches des parties* ». Selon Mnatsakanyan, tout accord doit permettre au peuple du Karabakh d'exercer leur droit à l'autodétermination par une libre expression de la volonté qui n'impliquerait aucune limitation. Quant aux territoires, le Ministre Mnatsakanyan a déclaré qu'il s'agissait d'une zone de sécurité et des lignes défensive et qu'il était « *impossible de supposer que l'une des parties arméniennes puisse faire des concessions qui pourraient mettre en danger la sécurité du peuple du Karabakh* ». Le Ministre a assuré que les dirigeants de l'Arménie ne peuvent pas dire une chose lors des négociations et en présenter une autre à la population. L'ancien parti au pouvoir, « Républicain » a publié une déclaration à la suite de la déclaration de Lavrov en exprimant « *son inquiétude et sa frustration face à la politique étrangère que mène le gouvernement arménien* » qui « *ne découle pas des intérêts nationaux de l'Arménie et peut avoir des conséquences dévastatrices pour l'Arménie et le Karabakh* ».

Réactions de l'Église à la suite des déclarations de Pachinian sur le clergé arménien/ L'Église apostolique arménienne a réagi à la déclaration du Premier ministre sur le clergé arménien (cf. revue du 21 avril 2020). Selon le service de presse du Catholicos, le Saint-Siège est en désaccord avec les

« *évaluations* » de Pachinian. Il a déclaré ne pas vouloir commenter davantage en ce moment où le pays est sur le point de marquer le 105ème anniversaire du génocide arménien. Le communiqué du Saint-Siège cite également le Catholicos comme appelant tous les Arméniens à « *éviter les discordes et les spéculations* ». La presse rappelle que la tension entre l'Église et l'équipe politique de Pachinian s'est considérablement accrue la semaine dernière après que le Catholicos ait demandé la libération pour raison de santé de l'ancien président Robert Kocharian (cf. revue de presse du 15 avril 2020).

Comment l'Arménie va commémorer le 105ème anniversaire du Génocide arménien compte tenu du confinement/ Le chef du cabinet de Pachinian a présenté comment le pays va commémorer le 105ème anniversaire du Génocide arménien. Comme les manifestations publiques traditionnelles de commémoration sont annulées compte tenu du COVID-19, d'autres manifestations sont prévues pour rendre hommage à la mémoire des victimes du génocide. Le 23 avril à 21 heures, les cloches des églises sonneront et simultanément les lampadaires d'Erevan et d'autres grandes villes seront éteints. Les citoyens seront invités à éteindre les lumières de leurs maisons et utiliser la lumière de l'écran de leur téléphone portable à travers leurs fenêtres pour symboliser la présence unie près de la Flamme éternelle. Au même moment, au mémorial Tsitsernakaberd, deux artistes interpréteront la chanson Ari Im Sokhak. Le 24 avril à partir de 08h00, les arméniens peuvent envoyer un SMS sur des numéros spéciaux avec leur nom pour marquer leur participation à distance à la commémoration et leur noms seront projetés sur les piliers du mémorial. Toutes les voies d'entrée et les routes menant au mémorial seront fermées du 21 au 25 avril. En outre, l'Église arménienne avait précédemment déclaré que toutes les églises du pays sonneraient les cloches à midi le 24 avril. Le ministre des Affaires étrangères, Zohrab Mnatsakanyan, a, à son tour, déclaré que l'Arménie prévoyait d'organiser cette année le 4e Forum mondial contre le crime de génocide. L'initiative humanitaire Aurora organisera une discussion en ligne le 24 avril 2020 afin d'honorer ceux qui ont péri il y a un siècle et de célébrer les héros modernes, notamment ceux qui ont lutté contre l'épidémie mondiale de COVID-19. Les noms des héros d'Aurora 2020 seront également annoncés pendant l'événement.

De nouvelles démissions à la suite du scandale de la « fuite » des images de la séquence préparatoire de l'adresse de Pachinian/ La presse indique que le directeur des programmes d'information de la télévision publique, Petros Ghazaryan et le directeur créatif, Vardan Hakobyan, ont démissionné à la suite du scandale suscité par la « fuite » des images de la séquence préparatoire de l'adresse de Pachinian (cf. revue du 18 au 20 avril 2020). Rappelons que La directrice exécutive de la télévision publique avait également démissionné à cette raison (cf. revue du 21 avril 2020).

L'Arménie est classée 61ème dans le classement mondial de la liberté de la presse 2020/ L'Arménie a été classée 61e dans le classement mondial de la liberté de la presse 2020 établi par Reporters sans frontières.

Création d'un comité de réforme de la Défense/ La presse indique que par la décision de Nikol Pachinian un comité de réforme de la défense a été créé en Arménie.

Rédaction : Léna Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en